

Notre bibliothèque

Autor(en): **M.E.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 220

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Salaires et heures de travail des ouvrières syndiquées de New-York

L'Office féminin de l'Industrie de New-York, vient de publier sous la signature de M. James A. Hamilton, du *Department of Labor* de l'Etat de New-York une étude sur les salaires et les heures de travail des ouvrières syndiquées de l'Etat, étude qui est la première en ce genre depuis le début de l'ère industrielle. Ce rapport établit l'échelle des salaires et le tableau des heures de travail pour 33.893 femmes syndiquées. Dans onze villes des contrats collectifs ont été conclus par les syndicats pour les branches suivantes: confection de vêtements, de chapeaux et de casquettes, fourrure, cuir, textile, travail de tapissier, typographie et édition, hôtels et restaurants, travail auxiliaire dans les théâtres.

Dans une seule branche de la confection pour hommes, un arrangement a été conclu portant sur la semaine de 40 heures. La semaine de 44 heures existe dans toutes les autres branches indiquées plus haut, à l'exception de l'impression des journaux (45-48 heures) et de l'industrie hôtelière (54 heures).

Dans la ville de New-York 14 % seulement de toutes les femmes occupées en fabrique et au bénéfice d'un contrat général de travail, travaillent aux pièces. Celles qui travaillent à l'heure constituent donc une partie très importante des femmes syndiquées ayant signé un contrat, dont on voit les avantages. En revanche, le travail aux pièces existe dans une beaucoup plus grande proportion dans les autres villes du même Etat.

Les salaires les plus élevés se rencontrent dans la typographie et la confection. Les femmes typographes ou correctrices employées par les journaux de New-York gagnent 80 dollars (400 fr.) par semaine. Dans une branche spéciale de la broderie — à New-York également — le salaire est de 55 dollars (275 fr.). Le travail dans d'autres parties de l'imprimerie est en général payé 13 à 60 dollars par semaine, celui dans la confection 14 à 55; dans l'industrie textile 16.50 à 39 dollars. Les sommelières gagnent 10 à 15 dollars avec leur nourriture en plus.

Dans un numéro du *Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats féminins*, la secrétaire de cette organisation, Miss Elisabeth Christmas, attire l'attention sur ces chiffres et sur la différence entre les salaires des ouvrières syndiquées et ceux qui prévalaient autrefois dans toutes les industries, atteignant tout au plus 12 dollars (60 fr.) par semaine. Autrement dit, là où la femme non syndiquée entre en ligne de compte, la majorité ne touche que 12 dollars ou encore moins.

L'enquête du *Labor Department* de New-York a été entreprise pour répondre à l'intérêt que la question des salaires et des heures de travail des ouvrières syndiquées avait suscité dans le public. Le compte-rendu fait ressortir les progrès réalisés par l'idée de l'organisation, malgré toutes les difficultés

qu'elle a rencontrées. Les échelles de salaires publiées ne montrent pas seulement quelles sont les conditions de travail d'un grand nombre d'ouvrières; elles fournissent aussi une base de comparaison pour l'établissement de contrats dans les industries où les femmes ne sont pas encore organisées. A. M.

(Extrait par l'Office suisse des Professions féminines d'une communication de l'Union nationale des Syndicats féminins de Chicago).

Notre Bibliothèque

E. LASSERRE et J. GRANDJEAN: *Cours de langue française*. (Second volume.) Genève, 1924. Ch. Eggimann.

Le tome premier déjà de Mmes Lasserre et Grandjean a été fort apprécié à sa date; le second rendra de réels services aux personnes qui l'ont adopté déjà. Cet excellent manuel de classe, à l'usage des gens dont le français est la langue maternelle, pourra être recommandé aux étrangers avancés dans l'étude du français. Rappelons la méthode — excellente d'ailleurs: s'inspirant de certains principes de l'inimitable cours de langue maternelle du Père Girard, les auteurs du présent ouvrage, au fait aussi des meilleurs travaux contemporains dus à M. F. Brunot et à d'autres spécialistes, ont voulu réagir contre les grammaires traditionnelles trop dogmatiques. Pour cela, il fallait rompre avec la méthode deductive et s'inspirer des textes, pour en induire la règle; après avoir étudié de multiples exemples, l'élève en comprendra la loi et retiendra mieux la règle. Telle est la *méthode expérimentale* que nos grammairiennes, Mmes Lasserre et Grandjean, croient conforme à l'enseignement de l'Ecole active; je n'incrimine ici nullement la valeur du livre, en rappelant à ces dames que le principe même de l'Ecole active est d'écarter tout ce qui est manuel: chaque élève étudie les auteurs à la source même et ne compulsera que très rarement une grammaire méthodique. Mais ceci est encore une pédagogie peu répandue, et de nombreuses écoles trouveront grand profit à ce nouveau *Cours de langue française*, si clair, si simple, tout en étant complet et si ingénieusement présenté. Il s'adresse aux élèves d'enseignement secondaire moyen (et j'en connais depuis longtemps qui, dans le degré supérieur des écoles normales et des gymnases, y trouveraient fort à apprendre). Les professeurs louent le choix des textes aussi, empruntés aux classiques, aux romantiques et aux contemporains, jusqu'à Barbusse, et où quelques fragments d'auteurs suisses sont juste en place pour qu'on n'oublie pas que c'est là une grammaire à l'usage des Suisses de langue française: Philippe Monnier (*Propos d'un père à son fils*, le *Collège de Genève*, etc.), Huber (*Combat de reines*, *Fourmis à l'œuvre*, etc.).

Louons aussi les grammairiennes d'avoir fait bonne place aux écrivains féminins, Mmes de Maintenon, de Sévigné, de Staël, Sand; on en voudrait voir de contemporaines aussi, car ces citations grammaticales sont un heureux moyen de culture quand elles sont bien choisies. Loin de nous la pensée de vouloir faire composer des grammaires à tendances féminines ou féministes (de nos jours elles auraient si peu d'acheteurs!); c'est déjà très réjouissant de trouver dans notre petit pays des faiseurs de grammaire en jupons, car l'exemple peut être avancé pour réfuter les éternelles redites sur le psychisme réfractaire à la logique!

Tandis que le tome premier traitait de la lexicologie et de la conjugaison, le second est consacré à la syntaxe: a) de la proposition indépendante, ses diverses espèces, sa ponctuation, et l'étude détaillée du sujet, de l'attribut, des termes complémentaire, etc.;

Institut J.-J. Rousseau

(subventionné par l'Etat)

Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.

Semestre d'hiver: 22 Octobre — 14 Mars

Semestre d'été: 14 avril — 15 Juillet

4, RUE CHARLES BONNET -- GENÈVE

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06
44, rue Martheray, 44

Chèques postaux II, 1353
pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant: Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays !!

b) de la phrase à plusieurs propositions, coordonnées et subordonnées (juxtaposées, complétives, relatives et circonstancielles, avec précisions sur la ponctuation, les verbes, les mots de rapport), etc. L'ouvrage s'achève, sous le titre « *Etymologies* », par un petit aperçu d'histoire de la langue, à la manière si vivante de Léopold Sudre, que les élèves apprécieront et consulteront d'eux-mêmes, à l'insu du maître, car il est suggestif.

M. le professeur A. Secheyne, l'éminent linguiste, a bien voulu patronner cette publication. Le *Cours de langue française* de Mmes Lasserre et Grandjean est adopté, à Genève, au Collège et à l'École supérieure des jeunes filles. Nous lui souhaitons de gagner les écoles romandes, officielles et libres, aussi rapidement qu'une grammaire peut le faire: — ce n'est pas un succès de roman — mais une appréciation sérieuse qu'il lui faut: l'adopter, c'est d'ailleurs s'en servir toute une vie, la conseiller à ses élèves, à l'autorité scolaire, la répandre pour longtemps. Je le fais en conscience et en remerciant les auteurs de leur travail utile, car trop souvent les manuels scolaires français ne conviennent pas si bien à nos classes qu'un ouvrage conçu en Suisse. M. E.

* A travers les Sociétés Féminines *

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud.

Dans une brochure à couverture artistique des plus réussies, la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud nous offre un aperçu de son activité depuis 1915, année de sa fondation. L'Union des Femmes de Lausanne — qui date de 1896 — avait convoqué en 1904 une Journée cantonale des Unions de Femmes, qui devint une institution annuelle, et où l'on traitait des sujets intéressants les milieux féminins. Citons comme exemples: la lutte contre la tuberculose, l'entrée des femmes dans les Commissions scolaires, la suppression des maisons de jeu. En 1915 on nommait le premier Comité de la Fédération, comprenant neuf membres, qui représentent les divers groupes, au nombre de quinze aujourd'hui. Le Comité convoque et prépare les Assemblées générales annuelles, qui ont remplacé les Journées cantonales. Il s'est occupé de questions scolaires, spécialement de l'enseignement ménager où ses vœux ont été en partie réalisés, de la participation des femmes aux Commissions d'école, de l'enseignement post-scolaire pour filles et garçons, de la présentation d'inspectrices pour le placement d'enfants; il a pris part à l'organisation de l'Exposition de puériculture et a prêté son aide à *In Memoriam*, à l'Asile des *Oisillons* de Morges et à la Semaine suisse. Il s'est aussi associé au Comité vaudois pour le suffrage et a signé les pétitions présentées au Conseil fédéral par les Sociétés féminines philanthropiques. Il est affilié au Secrétariat romand d'Hygiène sociale et morale, fait partie de l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses et s'intéresse vivement aux « Journées éducatives » qui ont lieu à Lausanne. Mentionnons encore l'activité déployée pendant la guerre pour le « Don national des femmes suisses », ainsi qu'en faveur des soldats suisses nécessiteux et malades, et des femmes des pays éprouvés, ainsi que l'intérêt manifesté pour tous les efforts en vue du rétablissement de la paix et de la concorde.

Le *Bulletin féminin*, dont la responsabilité repose maintenant sur le Comité de l'Union de Lausanne, continue à être l'organe officiel des Unions vaudoises. Par l'énumération de quelques formes de leur activité: cours du soir, assurances, expositions et ventes de travaux

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.
NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

féminins, éducation nationale, tutelles, restaurants sans alcool, soirées pour mères de famille, lutte contre la tuberculose, cours de cuisine et de raccommodage, secours aux femmes en couches, aide à l'institution de sœurs visitantes, foyers du soldat, bureaux de renseignements — et nous en omettons —, nous nous rendons compte du rôle bienfaisant de ces groupes dans les domaines les plus divers de l'entraide et de la solidarité féminines.

C. H.

Zurich. — *Frauenzentrale*. — Nous extrayons quelques données de l'intéressant opuscule que cette organisation si vivante consacre à son dernier exercice. Admirens tout d'abord la multiplicité des formes d'action qu'elle sait grouper sous une direction centrale et animer d'un même esprit de progrès et de solidarité.

Les femmes — tant de la ville que de la campagne — ont été souvent convoquées à des réunions où l'on discutait de sujets appartenant aux domaines les plus variés: ménage, philanthropie, questions sociales, etc. — Sur la demande de la Ligue sociale d'acheteurs, la *Frauenzentrale* s'est chargée d'une enquête sur le travail à domicile dans le canton de Zurich, dont les résultats doivent contribuer à l'élaboration d'une loi qui traitera ce problème angoissant. — La question des logements — actuellement palpitante à Zurich — la protection des locataires, l'assurance-vieillesse, ont été au premier rang des préoccupations. Deux requêtes ont été adressées au Conseil d'Etat afin d'activer la solution concernant l'École complémentaire obligatoire pour les jeunes filles. Les cours ménagers fondés lors du chômage ont pu être supprimés, grâce à l'amélioration survenue sur le marché du travail. En revanche, un plus grand développement a été donné aux cours pratiques, destinés aux jeunes filles sorties de l'école, n'ayant pas encore de préparation professionnelle, et qu'il faut conseiller dans le choix d'un métier. Accomplis en collaboration avec l'Office du travail et les Conseils d'apprentissage, les efforts dans ce sens ont été féconds en résultats. L'enseignement aux adultes des diverses branches de la couture a également été très apprécié. Il nous semble que le travail en commun et l'entente entre femmes appartenant à des milieux divers est plus facile à réaliser chez nos confédérés de la Suisse alémanique que dans nos cantons romands. Peut-être s'efforce-t-on plus que chez nous d'attirer l'attention de la classe ouvrière ou paysanne sur les problèmes économiques, hygiéniques et éducatifs? — Le Bureau d'orientation professionnelle et celui des Conseils sur l'éducation ont vu le nombre de leurs consultations augmenter de façon réjouissante, ce qui démontre quels grands services ils rendent aux parents, souvent hésitants ou peu compétents dans la tâche difficile qui leur est confiée. — La besogne du secrétariat de la *Frauenzentrale*, qui consiste avant tout à se documenter sur les possibilités de travail, à fournir des renseignements et à prêter son aide dans tout ce qui concerne ce domaine, a pris encore plus d'extension. La *Frauenzentrale* a aussi continué à procurer des aides volontaires à des familles indigentes et à un grand nombre d'établissements hospitaliers et œuvres diverses. Les demandes de bonnes volontés n'ont pas cessé d'affluer. — Une Commission spéciale s'occupe de la *Ferienhilfe*, qui permet à des personnes fatiguées ou surmenées, de préférence à des mères de famille, de prendre des vacances dont elles ont souvent un si urgent besoin. Cette branche d'activité avait été entreprise en 1922 en collaboration avec la Section zuricoise de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses. En 1924, 82 femmes ont profité de cette généreuse initiative. Presque toutes éprouvaient pour la première fois le bienfait d'une détente et d'un repos complets après le labeur astreignant de leur tâche quotidienne. Dans la plupart des cas, l'effet a été rapide et surprenant. Aussi désire-t-on vivement pouvoir continuer cette entraide, malgré les sacrifices pécuniaires qu'elle nécessite.

C. H.

Cafés de qualité
Mercur
134 Succursales
The
extra fin